



ÉLECTIONS À LA CA Académique du SNES-FSU 2024-2027

Section académique de :

Acte individuel de candidature

Je soussigné·e

Femme Homme

Catégorie Discipline

Établissement d'exercice 2023-2024 (nom, commune) :

Je déclare être candidat·e à la CA académique du SNES-FSU pour 2024-2027 sur la liste :

du courant de pensée :

Établissement où j'ai versé mes cotisations syndicale pour l'année 2023-2024¹ (préciser la date de paiement) :

- pour l'année 2022-2023² :

À le

Signature :

¹ La cotisation syndicale 2023 - 2024 doit avoir été acquittée avant le 26 mars 2024.

² Dans le cas où, en 2022 - 2023, vous n'étiez pas syndiqué·e au SNES-FSU, précisez quelles étaient vos situations administrative et syndicale.